



PACS et manipulation de la part de mon conjoint

Par **Nanael**, le **09/08/2016** à **15:39**

Bonjour à tous,

Je vais tenter de vous exposer mes difficultés de la façon la plus simple possible.

Je suis PACSée à ce jour depuis le 21 mai 2015 avec mon partenaire. Nous avons signé une convention de séparation de biens.

Je viens d'apprendre, heureusement à temps je l'espère, que mon partenaire a abusé de ma confiance en me manipulant de façon à pouvoir profiter pleinement de ses revenus sans participer à ceux du ménage.

Plus en détails, il a invoqué des motifs tels que l'incompétence de son conseiller bancaire pour expliquer des rejets de prélèvements sur le loyer de notre logement, l'électricité ou encore la téléphonie. J'ai dû régulariser la situation depuis 3 mois.

Cela s'est étendu à d'autres dépenses, telles que les achats alimentaires et je suis aujourd'hui menacée d'interdit bancaire, car jamais je n'ai reçu les fameux virements qu'il me promettait, puisqu'il dépensait tout pour son compte.

Cherchant les moyens légaux de rupture, j'ai alors constaté, si j'ai bien compris, qu'en tant que partenaires de PACS nous devons, à la mesure de nos revenus, partager les dépenses de ce type.

Puis-je faire valoir, et par quel moyen, cet état de fait pour être dédommagée de tout ce que j'ai perdu ? Je suis aujourd'hui dans une situation extrêmement critique.

En vous remerciant par avance de votre réponse,

Cordialement,

Nanael

Par **ricodelmundo**, le **09/08/2016** à **15:56**

Vous avez essayé de contacter par téléphone la maison de la justice et du droit.

<https://www.google.fr/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=maison+de+la+justice+et+du+droit+haute+garonne>

Par **Nanael**, le **09/08/2016** à **17:26**

Bonjour,

Non je n'ai pas essayé, je ne connaissais pas.

Je vous remercie, je les appellerai dès demain pour y voir plus clair.

Bien cordialement